



AVIS DE PUBLICATION

SECRETARIAT

Le Bourgmestre de la Ville de Lessines porte à la connaissance de la population que le budget communal pour l'exercice 2018, a été arrêté par le Conseil Communal, en séance du 21 décembre 2017.

Ce document est déposé à partir de ce jour, au Centre administratif, Grand'Place, 12 à 7860 Lessines (Secrétariat communal – 1^{er} étage), où chaque citoyen peut en prendre connaissance, les jours ouvrables de 8 heures 30' à 12 heures ainsi que le mercredi de 13 heures à 16 heures.

Le Directeur général,

Le Bourgmestre et les Membres
du Collège,

